

FORMATION

« ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL »

Cycle 2025 - 2026

Présentation

Notre cycle de formation « Actualisation en droit social » permet à chaque participant de faire évoluer ses compétences dans la matière sociale.

Il suit la perpétuelle évolution du monde du travail et assure une information régulière, décryptée et assortie de solutions pratiques.



Objectifs

- Assurer une veille juridique sur les réformes sociales ayant des conséquences sur la gestion des relations individuelles et collectives de travail
- Se mettre à jour des dernières obligations légales et des évolutions conventionnelles de sa branche professionnelle
- Développer les conseils pratiques dans un souci de prévention des risques sociaux
- Confronter ses points de vue et obtenir des réponses pratiques aux cas concrets rencontrés
- Partager ses bonnes pratiques entre pairs



Contenu

Présentation des nouveautés dans les matières précitées : lois, règlements, décrets, circulaires, réponses ministérielles, jurisprudence, etc.

Chaque participant se voit adresser par voie dématérialisée les accords, avenants et nouveautés de la convention collective dont relève son entreprise.

Pour les cabinets d'expertise-comptable, chaque cabinet fait le choix, en début du cycle de formation, des conventions collectives sur lesquelles il souhaite qu'une veille soit assurée (2 au maximum).

Les séances sont interactives et chaque participant peut intervenir à tout moment pour poser des questions et faire part de son retour d'expérience.

Durée et dates des séances

Le cycle global de formation sera d'une durée de 28 heures, réparties comme suit : 14 heures au titre de l'année 2025 et 14 heures au titre de l'année 2026.

Date de début : septembre 2025

Date de fin : juin 2026

3 heures 30 par séance de formation, de 9h00 à 12h30, selon le calendrier suivant (accueil des participants à 8h30 autour d'un café et de viennoiseries) :

- Jeudi 18 septembre 2025
- Jeudi 16 octobre 2025
- Jeudi 20 novembre 2025
- Jeudi 18 décembre 2025
- Jeudi 22 janvier 2026
- Jeudi 19 mars 2026
- Jeudi 23 avril 2026
- Jeudi 18 juin 2026



PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant d'entreprise, directeur, responsable et assistant ressources humaines, directeur administratif et financier, comptable, gestionnaire de paie, juriste...



MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation, selon les séances, sera assurée en binôme par :

- Muriel GORGE, avocat spécialisé en Droit du travail et Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale ;
- Violaine PEYRACHE, avocat ayant pour activité dominante le Droit du travail et Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale ;
- Nathan LAVIE, juriste ;
- Caroline MARGNAC, juriste ;
- Asmaa HADDOUCHI, juriste ;

Un support dématérialisé reprenant les sujets et thèmes objet de la formation sera adressé aux participants préalablement à la séance de formation, au plus tard la veille de la date de formation afin de tenir compte de l'actualité la plus récente.

L'animation de la formation se déroulera à partir de ce support (vidéo projection).

Les sujets d'actualité seront autant que possibles étayés de cas concrets afin que les participants soient à même de les transposer au sein de leur entreprise.

Les participants doivent pouvoir être à même, après la formation, d'initier les nouvelles obligations évoquées lors des formations.



LIEU DE FORMATION

La formation est proposée selon deux formules, au choix des participants :

- Soit en distanciel, sous format de visio-conférence
- Soit en présentiel dans l'Espace Conférences de l'Eparre sis 7 rue de l'Eparre - 42000 SAINT ETIENNE

⚠ La formation du mois de décembre est organisée uniquement en présentiel.



TARIF

82.00 euros HT de l'heure de formation, soit **2296 euros HT** pour les 8 séances.

Pour toute inscription supplémentaire au sein de la même entreprise, le tarif est réduit à 71,00 euros HT de l'heure de formation, soit **1988 euros HT** pour les 8 séances.

